

Retraite à points. Et les cadres ?

Des cadres du privé en grève ?!?

Les syndicats qui approuvent le gouvernement représentent seulement 41,22% des voix. La **CFE-CGC**, le syndicat des Cadres et de l'Encadrement, appelle toujours à la grève. Y-aurait-il un souci pour les cadres dans le futur système ? Personne n'en parle... étrange non ? Et pourtant, depuis des semaines des cadres sont en grève et manifestent !

Plus d'âge pivot ?

Sur LCI le 11 janvier 2020 Mme Buzyn déclare « *L'âge d'équilibre est maintenu dans le projet final...* ». Il y a toujours un âge à atteindre pour avoir le droit de partir à la retraite. Sur le site du Gouvernement, il est écrit : « *Comme le recommandait le rapport de M. Jean-Paul Delevoye en juillet 2019, le Gouvernement mettra en place un **âge d'équilibre, assorti d'un malus et d'un bonus.*** ». En clair, pas de changement. L'annonce faite par le premier Ministre de l'abandon (provisoire) de l'âge pivot, est un mensonge puisqu'en fait le mécanisme est toujours d'actualité. Or, nous savons que passé un certain âge, plus personne ne veut de nous ! que passé un certain âge, nous ne souhaitons plus travailler !

Dans <https://www.gouvernement.fr/un-age-d-equilibre-qui-favorise-les-carrieres-courtes-et-hachees> il est écrit : « **Le Gouvernement souhaite préserver le niveau de vie des actifs (en n'augmentant pas leurs cotisations) et celui des retraités (en ne baissant pas**

leurs pensions) : il faudra donc travailler un peu plus tard. C'est d'ailleurs ce qui se fait partout ailleurs en Europe et dans le monde ; en moyenne dans les pays de l'OCDE, on part deux ans plus tard à la retraite qu'en France. » Ainsi donc, il est clairement stipulé qu'avant la retraite, il faudra travailler deux ans de plus ! Et que nous allons subir comme les autres Européens. **La justice, c'est tout le monde en bave !**

Et les cotisations ?

C'est l'Etat qui va faire la gestion des cotisations, qui va définir la valeur du point à l'achat, et la valeur du point pour calculer la retraite quand nous y serons. Le rapport sur le système universel nous dit : « *Le système universel de retraite comprendra un seul étage (sans distinction d'un régime de base et d'un régime complémentaire), obligatoire, par répartition et en points. Il assurera une couverture jusqu'à 3 plafonds de la sécurité sociale (soit environ 10 000 euros bruts par mois).* ». En d'autres termes... disparition de l'Agirc-Arrco avec le projet ! Plus de complémentaire !

La complémentaire, c'est la moitié de la retraite pour les Cadres ! Que vont devenir nos points déjà acquis ? Comment va-t-on acquérir les nouveaux ? Combien de temps va-t-il falloir travailler pour avoir une retraite décente ? Qu'allons-nous perdre vraiment ?

Qui décide au final ?

Quand on lit le rapport on voit que c'est la Caisse Nationale Universelle des Retraites qui décide, organisme comprenant Organisations syndicales et patronales, mais... le Gouvernement donne ses orientations **avant** et finalise **après**. En clair : c'est le budget qui va décider de la valeur du point pour les retraites à venir. La seule assurance qu'on ait, c'est que les retraités seront comme toujours traités par-dessous la jambe. On leur laissera les miettes. Et cette valeur du point, s'il faut équilibrer, diminuera ! Aucun engagement contraire n'a été pris par le gouvernement et après de nouvelles élections, ça sera encore pire puisqu'ils n'auront pas été à l'origine du nouveau système ! L'excuse du « *c'est pas notre faute s'ils ont fait n'importe quoi* » sera encore et toujours invoquée...

Finie la solidarité

Les cadres doivent cotiser à hauteur de 9,9% au-delà de 120 000 euros (et en deçà de 325 000 euros) et ça va dans les caisses pour tout le monde. Un cadre payé 325 000 euros verse 20 295 euros de cotisations dans la caisse, soit un an de retraite au smic brut ! Avec la réforme, la cotisation baisse et passe de 9,9% à 2,8%, soit 5 740 euros, soit 3 mois de retraite au smic brut... Et ces 2,8% vont directement dans les caisses de l'Etat, qui en fait ce qu'il veut ! Cette réforme détruit la solidarité. **La perte est évaluée à 90 milliards en moins pour payer les retraites dans les 20 prochaines années !**

Et si je capitalise ?

Après tout, je m'en moque des autres, je conserve 14 555 euros ! Je me débrouille en choisissant mon complément de retraite par capitalisation... et je donne mon argent aux vautours. La capitalisation, c'est le monde de la Finance auquel très peu comprennent comment ça fonctionne. Qui prend tous les risques ? Moi ! Qui risque de tout perdre s'il y a une crise ? Moi ! Où sont les garanties pour mes placements ? Nulle part !

Alors les cadres :

Vous pouvez agir contre cette réforme ! Selon vos possibilités, vous pouvez aider les caisses des grévistes, vous pouvez descendre dans la rue et nous épauler, vous pouvez même faire grève dans votre entreprise, une heure, une demi-journée, une journée complète... tout est possible ! Suivez notre appel, venez sur notre site !



Pour tout savoir sur le droit de grève dans le privé, vous pouvez flasher ce code



Pour tout savoir sur le projet de réforme des retraites, vous pouvez flasher ce code